

Une rentrée solaire pour l'école du Gros-Seuc

Même si c'est la rentrée scolaire, l'école primaire du Gros-Seuc entend bien profiter encore longtemps du soleil. L'été a été propice pour refaire toute l'étanchéité et l'isolation du toit. Recouvert de terre, il va bientôt se végétaliser et même se recouvrir d'autres pétales plus étranges: des panneaux photovoltaïques. Installée par les SID, les Services industriels de Delémont, la centrale solaire permettra de produire annuellement 132 000 kWh, pour une consommation de 128 000 kWh. L'établissement sera donc autonome en électricité.

Mieux encore, les deux anciennes chaudières à gaz et mazout ont laissé place à l'énergie renouvelable. Alimentée par 18 tonnes de pellets aspirés dans une vis sans fin, une chaudière à bois a remplacé dans les sous-sols les ancêtres fossiles et leurs deux citernes de 100 000 litres chacune. De quoi libérer un bel espace pour de nouvelles activités pédagogiques. Quant à la halle de gymnastique, elle sera tempérée par un chauffage à distance.

Des escaliers de secours à monter

Un exercice à l'école n'a pas donné entière satisfaction: celui d'évacuation du bâtiment, réalisé en automne 2016. L'école ne disposant que d'un seul escalier central, il s'est avéré long et compliqué de faire sortir les enfants par les fenêtres, au rythme de six par nacelle. Deux escaliers



Après un peu de jardinage sur le toit de l'école du Gros-Seuc, les panneaux photovoltaïques pourront y pousser.

PHOTO ROGER MEIER

de secours, au nord et au sud, vont donc prochainement venir s'accoler au bâtiment.

Mais l'école n'en est qu'au début de ses devoirs de vacances. Les travaux vont encore s'étaler sur les trois prochaines années, durant les congés estivaux pour éviter de déconcentrer nos vite distraites petites têtes blondes. Dedans, les couleurs seront égayées, les luminaires remplacés et l'isolation phonique renforcée. Et dehors, les façades seront complètement rénovées, avec triple vitrage.

Mais l'aspect extérieur de l'école, construite en 1973 par l'architecte delémontain André Brahier, sera scrupuleusement respecté.

«Il s'agit d'une architecture très structurée, très tramée, bien représentative d'une époque et d'un mode de construction. L'esthétique est peut-être discutable, mais ce bâtiment est néanmoins remarquable, et inscrit comme tel dans le patrimoine jurassien», rappelle l'architecte communal Pascal Mazzarini.